

Décision

Générale

colonial

Décision n° 635/PERS chargeant le chef de district de Djibouti des affaires de la compétence de l'Etat dans cette circonscription...

n° 635/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1971

Date de publication
1 septembre 1971

Date du numéro
25 septembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Roger Lachal, administrateur civil de 1 classe, chef du District de Djibouti, est chargé des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort dudit district. pour comoter du 1 septembre 1971.